



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse 2 Le Mirail (UT2 Le Mirail) 

Présentée et soutenue par :

Denis RUYSSCHAERT
le 23 septembre 2013

Titre :

Le rôle des organisations de conservation dans la construction et la mise
en oeuvre de l'agenda international de conservation d'espèces
emblématiques:
le cas des orangs-outans de Sumatra.

École doctorale et discipline ou spécialité :

ED TESC : Sociologie 

Unité de recherche :

Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP)

Directeur(s) de Thèse :

Denis SALLES

Jury :

Olivier DELEUZE, Co-président, Parti écologiste belge (Examinateur)
Marc HUFTY, Professeur, HEID Genève (Rapporteur)
Laurent MERMET, Professeur, Agro ParisTech (Rapporteur)
Denis SALLES, Directeur de Recherche, IRSTEA Bordeaux (Directeur de thèse)
Vincent SIMOULIN, Professeur, Université Toulouse 2 Le Mirail (Examinateur)

RÉSUMÉ EXECUTIF

Ces quarante dernières années donnent à voir une contradiction croissante dans le domaine de la conservation des espèces. D'un côté, on observe une institutionnalisation toujours plus importante de leur conservation et de l'autre, le déclin des espèces emblématiques se poursuit de manière relativement régulière dans le temps. Cette thèse a pour but de décrire et d'analyser les termes de cette contradiction à travers l'exemple de la conservation de l'orang-outan de Sumatra.

Malgré un consensus général explicite au sein des organisations internationales et des Etats pour conserver les espèces et malgré l'avènement d'un cadre politique international de sauvegarde de plus en plus élaboré, avec la multiplication de traités internationaux, les résultats des politiques de conservation demeurent le plus souvent en deçà des objectifs affichés. Sur un nombre total d'espèces variant entre 5 et 30 millions¹, les pertes de biodiversité sont présentées comme continues et relativement constantes, avec une érosion d'environ 1% par an sur ces quarante dernières années². Le taux d'extinction d'espèces observés est estimé mille fois plus élevé que le taux d'extinction naturel sans influence anthropique³. Le déclin des espèces les plus emblématiques, comme notamment les grands singes, suit exactement les mêmes tendances : les gorilles de plaine, les gorilles de montagne, les chimpanzés, les bonobos, les orangs-outans de Bornéo et les orangs-outans de Sumatra sont tous en danger d'extinction et leurs populations continuent de chuter⁴.

Cette thèse est le fruit d'un travail de longue haleine de près de vingt ans d'immersion professionnelle dans le domaine de la protection de l'environnement. Elle a comme objectif de comprendre la situation d'impasse dans laquelle les organisations de conservation se trouvent face à l'enjeu global de la conservation des espèces emblématiques. Il s'agit d'en faire la critique, non pas pour les accabler, mais au contraire pour souligner les voies possibles et sortir de l'ornière. En effet, l'éclairage des pratiques et la décomposition des systèmes montrent les effets pervers de la gestion de la conservation. Les acteurs, en particulier les organisations de conservation, ont une réelle latitude pour les modifier afin d'obtenir un plus grand impact sur le terrain dans le long terme.

¹ IUCN. *IUCN Red List of Threatened Species*. [en ligne], disponible sur: www.iucnredlist.org. 2012

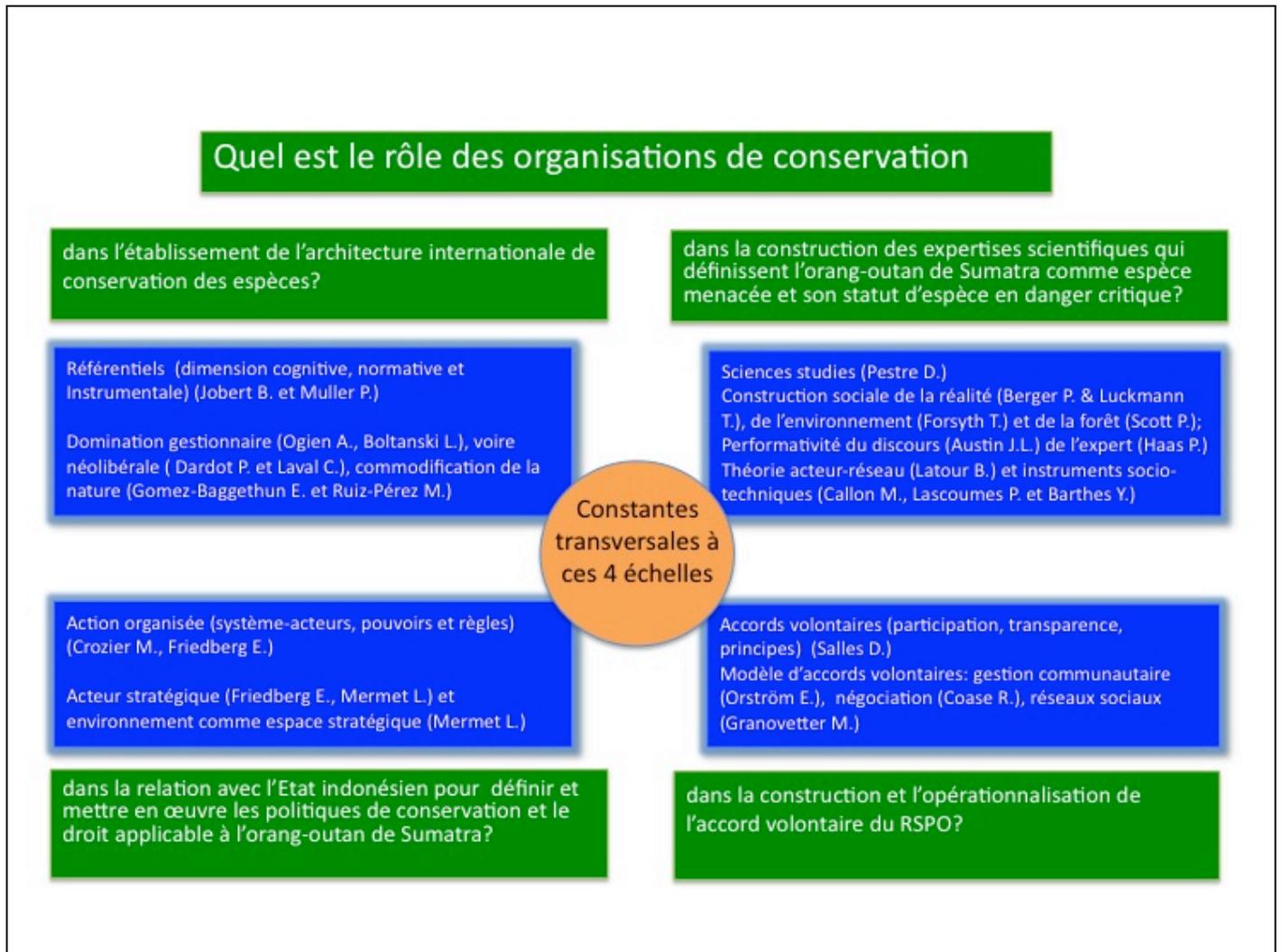
² WWF, ZOOLOGICAL LONDON SOCIETY. *Living planet index* [en ligne], disponible sur www.zsl.org/science/research-projects/indicators-assessments/index,134,ZI.htm. 2010

³ MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT. *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*. Washington, D.C., Island Press. 2005.

⁴ IUCN. *IUCN Red List of Threatened Species*. op. cit.

D'où le questionnement de départ : *quel est le rôle des organisations de conservation dans la définition et la mise en œuvre de l'agenda international de conservation d'espèces emblématiques, en prenant pour exemple l'orang-outan de Sumatra ?*

Les organisations de conservation sont étudiées à travers quatre dimensions sociologiques pour leur rôle dans : i) l'établissement des référentiels globaux de conservation, analysant en particulier le Partenariat pour la survie des grands singes (Great Ape Survival Partnership - GRASP), ii) la construction scientifique des indicateurs de référence qui caractérisent l'orang-outan, iii) l'établissement et la mise en œuvre du droit au niveau indonésien et iv) l'application de l'accord volontaire de la Table ronde sur l'huile durable (Roundtable on Sustainable Palm Oil - RSPO). L'analyse croisée des résultats sous ces quatre angles dégage une compréhension globale du rôle des organisations de conservation.



Cadre d'analyse (source: D. Ruysschaert)

Ce résumé est articulé en trois sections. La première décrit les principaux enseignements pour chacune des quatre dimensions étudiées (l'établissement des référentiels globaux, la construction scientifique, la mise en œuvre du droit indonésien et l'application de l'accord volontaire de la RSPO). La seconde procède à une analyse transversale de ces quatre dimensions pour illustrer le rôle des ONG de conservation dans le maintien de la problématique du déclin général des espèces emblématiques, et en particulier l'orang-outan de Sumatra. Enfin, la troisième propose des voies possibles pour améliorer la situation et sortir de ce jeu de dupes qui caractérise les relations entre ONG, acteurs du marché et Etats. Cette troisième section se termine par les pistes de recherche possibles.

Les organisations de conservation face à leurs contradictions

Cette thèse a permis d'exposer un ensemble de réponses concluantes et articulées à la question posée initialement : *quel est le rôle des organisations de conservation dans la définition et la mise en œuvre de l'agenda international de conservation d'espèces emblématiques, en prenant pour exemple l'orang-outan de Sumatra ?*

La thèse a mis en évidence que les organisations de conservation jouent un rôle décisif dans la définition et la mise en œuvre de l'agenda international de conservation des espèces emblématiques de grands singes, et en particulier dans le cas de l'orang-outan de Sumatra. Sans minimiser le rôle de l'Etat et du secteur privé, le parti pris de focaliser sur le rôle des organisations de conservation constitue une clé de lecture pertinente pour comprendre la contradiction croissante entre, d'une part, la formalisation régulière et continue d'un cadre politique - juridique - institutionnel - financier - médiatique pour la conservation de l'orang-outan de Sumatra et, d'autre part, le constat avéré du déclin continu de son habitat et de ses populations.

En prenant ancrage sur l'observation du contexte indonésien, porteur d'un conflit aigu autour de la transformation de la forêt primaire de basse altitude - habitat naturel exclusif de l'orang-outan de Sumatra - pour la culture du palmier à huile, la thèse, en mobilisant trois échelles d'observation complémentaires⁵, a démontré que les organisations de conservation sont des acteurs engagés tout autant dans la construction que dans le maintien du problème de conservation qu'elles prétendent résoudre. L'analyse de quatre dimensions sociologiques du rôle des organisations de conservation, i) dans l'établissement des référentiels globaux de conservation, ii) dans la construction scientifique des indicateurs de références qui

⁵ DESJEUX D. *Les sciences sociales*. Paris, PUF. 2004, p. 6.

caractérisent l'orang- outan de Sumatra, iii) dans l'établissement et la mise en œuvre du droit au niveau indonésien et iv) dans l'application de l'accord volontaire de la *Roundtable on Sustainable Palm Oil* (RSPO), aboutissent aux principales conclusions développées ci-dessous.

La thèse a mis en évidence que les organisations de conservation, alliées à certains Etats occidentaux et aux Nations Unies, ont initialement réussi à imposer et à fonder leur action sur un référentiel de « conservation radicale » (Chapitre I) pour la conservation des grands singes. Ce référentiel de conservation radicale se caractérise par une triple dimension : cognitive avec l'idée de l'urgence à agir face à l'imminence de l'extinction et de la conservation absolue de chaque habitat et de chaque individu, normative avec une priorité accordée aux respects des règles et instrumentale par le recours à des programmes de protection présentés comme décisifs. Concernant les orangs-outans de Sumatra en particulier, cette quête absolue de la conservation se revendique d'une « morale » liée à la défense du bien-être animal qui révèle une forme d'anthropocentrisme, plaçant l'orang-outan dans un statut proche de l'homme.

A travers l'analyse du *Great Ape Survival Partnership* - GRASP (Chapitre II), le partenariat pour la survie des grands singes initié en 2001, cette thèse a démontré que les organisations de conservation ont cherché à imposer non seulement leur vision de la conservation radicale, mais aussi qu'elles ont utilisé GRASP pour leurs propres intérêts en renforçant leurs positions stratégiques. Cette stratégie opère à travers quatre dynamiques endogènes transversales : i) le jeu des relations interpersonnelles au sein de la communauté scientifique des primatologues, ii) le contrôle des flux financiers significatifs entre les pays occidentaux donateurs et les pays au Sud receveurs (les pays de l'aire de répartition), iii) la visibilité médiatique et iv) le développement d'une argumentation scientifique. Ces boucles ont conduit à institutionnaliser un « ordre », c'est-à-dire un état stable du système d'acteurs qui structure les limites des actions de conservation, ce qui constitue le principal objet de critique des organisations de conservation. Ainsi, en dépit des efforts du GRASP, l'impact des actions de conservation sur le terrain demeure limité, car les agents économiques et politiques locaux, principaux responsables de la destruction de l'habitat de l'orang-outan, et donc du déclin de ses populations, ou encore les communautés locales, restent exclus de ces dynamiques.

A partir de 2010, dans l'esprit de « l'Evaluation des écosystèmes du millénaire »⁶ de 2000 conclu en 2005, prolongé par « l'Economie des écosystèmes et de la biodiversité »⁷ débuté en 2006 et suite à la conférence de Nagoya sur la biodiversité, le référentiel de « gestion des

⁶ *Millenium Ecosystem Assessment*

⁷ *The Economics of Ecosystems and Biodiversity - TEEB*

services écosystémiques » s'est imposé au niveau global avec une triple dimension : i) cognitive relayant l'idéologie d'un développement durable fondé sur une économie verte, ii) normative avec la mise à prix de la biodiversité et iii) instrumentale avec une rationalisation de dispositifs de gestion appuyés sur une approche scientifique. Ce référentiel de gestion des ressources écosystémiques s'est affiché comme devant permettre d'obtenir un meilleur impact en prenant mieux en compte les agents et les facteurs sous-jacents liés à la destruction. En pratique, les acteurs dominants le GRASP, en particulier les organisations de conservation et les Nations Unies, se sont réappropriés stratégiquement ce référentiel afin de conserver leur position dans l'univers de la conservation des grands singes. Au nom de la rationalisation scientifique et d'un processus de généralisation qui est au cœur de cette logique gestionnaire, les principaux acteurs et les facteurs de la destruction sont demeurés absents des nouveaux modes de régulation en dépit des annonces d'une inclusion nécessaire des parties prenantes, au rang desquelles les communautés locales. Paradoxalement, l'application du référentiel de gestion des services écosystémiques conduit aux deux mêmes grands types d'impasses que celles décrites lors de la période précédente marquée par le référentiel de « conservation radicale ». En premier lieu, les causes sous-jacentes des pertes des populations de grands singes sont éludées, comme par exemple le type de système agricole adopté, l'accès au droit foncier des communautés locales ou la marginalisation des institutions gouvernementales liées à la conservation. Les solutions proposées, comme l'élaboration de plans de gestion ou la conservation de la forêt pour la valeur économique de sa teneur en carbone, forment des « orthodoxies environnementales ». Elles ne permettent pas d'atteindre les objectifs, car elles ne touchent que marginalement les phénomènes en jeu. En second lieu, l'approche centralisée et élitiste, qui est consacrée par l'action des organisations de conservation, relègue les principaux agents de la destruction dans un rang secondaire qui les conduit à privilégier des stratégies d'évitement pour se soustraire aux prescriptions de conservation et conserver leurs intérêts liés à l'exploitation des ressources.

L'étude de la construction de l'ensemble des indicateurs (Chapitre III) qui fondent la connaissance scientifique pour la gestion de l'orang-outan de Sumatra (c'est-à-dire une taille réduite en déclin rapide, l'importance de conserver tous les sites, la spécificité de l'espèce, la menace d'extinction à court terme par son statut « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge d'UICN) montre que les dirigeants des organisations de conservation, alliés aux chercheurs de centres de recherche occidentaux, ont acquis un double statut de scientifiques reconnus par leurs publications académiques censées décrire objectivement la réalité de l'espèce et d'acteurs impliqués activement dans le dispositif et l'organisation de la

conservation des grands singes tant au niveau international que local. Sélectionnant les informations disponibles en raison de l'état limité des connaissances sur la sociobiologie de l'animal et des imprécisions liées aux outils sociotechniques utilisés, les conservationnistes ont contribué à produire des indicateurs imparfaits, mais compatibles avec le référentiel de « conservation radicale » en vigueur jusque dans les années 2010. Cette situation a eu au moins trois conséquences. D'abord, cette réalité construite disposait d'une valeur stratégique, car les différents indicateurs combinés ont formé une « rhétorique scientifique/conservationniste » au service d'un objectif militant de conservation. Ensuite, les outils et les méthodes complexes utilisés ont permis aux scientifiques occidentaux de s'affirmer comme les seuls détenteurs du savoir aux dépens des scientifiques indonésiens, des savoirs profanes et de l'expérience anthropologique des communautés locales. Enfin, les simplifications engendrées par l'utilisation des outils statistiques et les méthodes de modélisation à large échelle ont contribué à réduire, voire à éliminer, la réalité écologique et sociale locale. Le référentiel de « gestion des services écosystémiques » en vigueur actuellement reprend ces démarches de rationalisation opérées par la science occidentale à des fins gestionnaires. Elle consacre la séparation artificielle nature/ société et élimine les causes sociales de la destruction des habitats sur le terrain, ce qui, au final, limite toute compréhension du phénomène, à l'identique de la période précédente.

La partie sur l'élaboration et la mise en œuvre du cadre juridico institutionnel pour protéger des populations d'orang-outan de Sumatra et son habitat (chapitre IV) a montré que les organisations de conservation ont défendu une quête absolue de la sauvegarde de tous les individus et de la préservation de tous les territoires de l'orang-outan, cherchant à aller bien au-delà des prescriptions du droit indonésien. Au travers des trois boucles transversales interpénétrées, qui sont l'appel aux médias, la rhétorique scientifique de l'urgence à agir et l'appel aux ressources financières de l'occident pour entreprendre des actions décisives de protection, les organisations de conservation ont contribué à l'édification d'un cadre juridique et institutionnel quasi complet de la protection de l'orang-outan. Elles ont également obtenu des cas emblématiques de condamnation, comme celle d'une personne détenant un orang-outan en captivité et celle d'une entreprise condamnée pour cultiver du palmier à huile dans un espace protégé. Cet impact visible des organisations de conservation paraît cependant très limité au regard de la tendance lourde de la destruction des forêts de basse altitude converties en monoculture de palmiers à huile. L'impact invisible des organisations de conservation a sans doute été plus important. Par leur capacité à coopter le pouvoir exécutif, elles ont été capables d'empêcher l'élaboration de plans majeurs de développement. A ce titre,

l'écosystème Leuser est sans doute le dernier territoire indonésien, où il est encore envisageable de sauver les espèces de mammifères les plus charismatiques dans un même endroit, et en particulier les orangs-outans de Sumatra. Pourtant, cette action lobbyiste éprouve des difficultés à perdurer dans le long terme, en particulier parce qu'il est difficile d'obtenir les fonds nécessaires. En effet, ce travail politique en amont se réalise dans les coulisses du pouvoir, et ne laisse donc aucune trace apparente sur le terrain. Ceci signifie une absence de visibilité médiatique, et donc d'accès aux ressources financières. Cette difficulté est doublée du fait que les donateurs institutionnels, en particulier les Etats donateurs occidentaux, évitent de financer ces activités qui risquent d'être qualifiées d'ingérence aux affaires intérieures des pays du Sud. Enfin, cet impact invisible représente un jeu d'équilibriste toujours précaire, car lié justement aux relations interpersonnelles développées avec les membres de pouvoir exécutifs, comme l'atteste la décision récente du nouveau gouverneur de la province d'Aceh de supprimer l'agence de conservation sur l'écosystème Leuser (BPKEL) et de convertir une partie de l'écosystème Leuser en plantation agricole.

En conclusion, les organisations de conservation ont eu des victoires ponctuelles, souvent à fort écho médiatique. Mais, si l'on se place dans une perspective historique, elles ont eu un impact structurel limité par rapport à leurs objectifs absolus de conservation de chaque individu et de tout le territoire des orangs-outans. En procédant de la sorte, les organisations de conservation sont parvenues avant tout à maintenir les asymétries de pouvoir existantes à leur propre bénéfice par leur capacité à jouer le rôle de médiateur (entre la réalité locale et le monde), leur apport scientifique dans la construction de la rhétorique et leurs activités institutionnalisant cette protection.

Si cette description correspond à l'action générale des organisations de conservation, il paraît juste de nuancer ces propos en fonction de la taille des ONG de conservation et de la durée de leur implication sur le terrain. Les ONG travaillant sur le long terme au même endroit, souvent les plus petites (comme la fondation PanEco, le Leuser International Foundation) ou même des individus (voir chapitre IV) privilégient un engagement lobbyiste relativement discret, alors que les organisations les plus grandes s'engagent plutôt dans les arcanes intergouvernementaux (comme WWF, IUCN) dans une rhétorique de l'urgence à agir, incluant l'appel aux médias et aux ressources financières.

Vu l'échec relatif des actions de mise en œuvre du droit par la pression sur l'Etat indonésien, l'accord volontaire de la « Table ronde sur l'huile de palme durable » (*Roundtable on Sustainable Palm-Oil – RSPO*) (chapitre V) est apparu comme une alternative crédible pour obtenir un meilleur impact sur le terrain en matière de conservation en s'affranchissant cette

fois de l'Etat. En réalité, cette thèse démontre que la RSPO est conçu comme un dispositif au service de l'activité capitaliste de l'exploitation de l'huile de palme visant le marché occidental. En intégrant verticalement le producteur dans la chaîne agro-alimentaire tout en tolérant ses manquements vis à vis des obligations de conservation, la RSPO parvient à l'objectif économique qu'il s'est fixé en certifiant une huile durable. Pris dans ce jeu entre les multinationales en aval de la production et les planteurs, les organisations de conservation s'efforcent de corriger les défaillances structurelles de la RSPO dans l'espoir de mieux remplir leurs objectifs de conservation. En combinant quatre formes d'engagements complémentaires assignés à différentes organisations de conservation - opportunistes, collaboratives, sceptiques et opposantes - elles ont obtenu des résultats partiels. Le rôle complémentaire entre les ONG collaboratives (comme WWF), qui tentent de réformer le système capitaliste de l'intérieur, et les ONG opposantes (comme Greenpeace), qui le dénoncent, a permis d'obtenir certains résultats en matière du renforcement de l'autocontrôle de la RSPO. Ceci a aussi permis à ces ONG d'obtenir une visibilité médiatique nécessaire pour lever des fonds et poursuivre leurs actions. Mais, les ONG s'avèrent impuissantes pour peser sur les 90% de planteurs non certifiés et sur les stratégies subtiles de détournement dans la mise en application des principes de la RSPO, en particulier les défaillances normatives liées à la non application du droit indonésien. Se préoccuper de toutes les défaillances de la RSPO exigerait un rôle moteur de l'Etat indonésien, place dévolue pour l'instant aux ONG avec le soutien des multinationales, alors qu'elles n'en ont ni les capacités, ni la légitimité politique (pour être essentiellement internationales), ni l'autorité juridique. De plus, dans cet exercice d'équilibriste, l'action des ONG collaboratives se trouve constamment sous la menace d'une absorption par les logiques capitalistes et l'action des ONG opposantes est exposée au risque d'une inefficacité en raison d'objectifs de conservation jugés trop ambitieux par rapport aux intérêts économiques en jeu.

La gouvernance de la conservation de la biodiversité à un tournant

L'analyse transversale du rôle des ONG de conservation permet de dévoiler deux constantes qui expliquent la persistance du problème de conservation qu'elles prétendent résoudre, c'est à dire à la fois leur incapacité à tenir compte de la société dans laquelle elles opèrent et leur propension à privilégier quasi systématiquement leurs propres intérêts afin de perdurer dans le champ social, au détriment de leur objectif initial de conservation.

D'abord, les ONG de conservation se révèlent structurellement incapables de tenir compte de l'assise sociale locale des enjeux de conservation en particulier par un manque d'intégration

des représentations et des logiques des communautés locales (planteurs, paysans...). Au travers du référentiel de « conservation radicale », elles ont tenté d'imposer une forme de « domination simple » par une application locale de règles définies au niveau international. Avec la transition vers le « référentiel de gestion des services écosystémiques » au tournant des années 2010, on assiste à un glissement vers une forme de « domination gestionnaire » qui conduit à une éviction du niveau local au nom de la rationalisation scientifique, puis de la généralisation des règles de gestion internationales standardisées des ressources forestières, de la biodiversité et du marché du carbone. L'élaboration systématique d'indicateurs fondés sur des critères du positivisme scientifique occidental et de la modélisation exclut des éléments socioanthropologiques incontournables du fait de l'état imparfait de la connaissance en sociobiologie, du type d'outils sociotechniques utilisés et du choix des méthodologies retenus. Enfin, dans le cas de la RSPO seules les plus grosses ONG de conservation sont capables d'actionner les outils de plaintes permettant de faire rendre des comptes aux parties prenantes sans toutefois être en mesure d'assurer l'ancrage local de leurs revendications. Cette situation a deux implications. En premier lieu, le diagnostic des causes sous-jacentes de la déforestation, par exemple le contrôle de l'accès au foncier et le gain économique considérable que représente l'exploitation de l'huile de palme par rapport à l'investissement en capital humain, est constamment éludé. Les solutions proposées par les ONG de conservation s'avèrent donc généralement inadéquates, car elles ne touchent pas aux fondements de la déforestation. En second lieu, les organisations de conservation ne prennent pas en considération les principaux agents de la destruction des forêts comme des acteurs à part entière, et en particulier les communautés locales, porteuses de leurs propres conceptions de la gestion du territoire. La conduite des opérations des organisations de conservation reste marquée par l'idée que ces populations doivent intérioriser les normes et être responsabilisées, soit par la soumission à l'application des règles (domination simple), soit par une intégration cognitive par les communautés locales que la conservation de la biodiversité représente, pour elles-mêmes, une ressource économique alternative d'un gain supérieur à celle de l'exploitation de l'huile de palme (domination gestionnaire).

La thèse montre ensuite que les organisations de conservation sont constamment tiraillées entre deux objectifs contradictoires. Le premier objectif global qui consiste à obtenir des gains tangibles en matière de conservation sur le terrain, ce qui impliquerait parfois une certaine discrétion médiatique et le plus souvent une adaptation différenciée et appropriée de l'action au contexte social local. Le second objectif plus gestionnaire est la nécessité pour chaque ONG de perdurer économiquement dans le champ de la conservation en temps

qu'organisation, c'est-à-dire de s'assurer des ressources financières stables et renouvelables, ce qui passe par une visibilité médiatique basée sur la rhétorique de l'urgence à agir pour éviter la disparition de l'espèce. Entre ces deux obligations, la seconde à vocation gestionnaire tend à prendre le pas sur la vocation conservacionniste initiale. En effet, les ONG de conservation cherchent d'abord à préserver leurs positions stratégiques avant de se préoccuper de l'impact qu'elles pourraient atteindre. Cette priorité s'illustre, par exemple, par le fait que les ONG de conservation sont devenues les promoteurs du référentiel de « gestion des ressources écosystémiques », alors que cette référence pose des questions éthiques et stratégiques en ne prenant pas suffisamment en compte la contribution des acteurs indonésiens aux politiques de conservation des orangs-outans. Cette tendance s'observe également par le renforcement des positions des ONG occidentales et la mainmise des scientifiques européens sur la conservation aux dépens des ONG indonésiennes quasi inexistantes et de scientifiques locaux discrédités malgré leur compétence. Cette tendance se remarque aussi par la propension des ONG de conservation à embrasser la logique gestionnaire et à s'accommoder d'une amélioration tangentielle du fonctionnement de la RSPO aux dépens de ses réels impacts sur le terrain. Cette situation se note enfin dans la concurrence entre les ONG pour l'accès aux fonds et pour la visibilité médiatique qui apparaît comme une condition de leur survie financière et de leur stabilité institutionnelle dans la durée. Elle permet d'expliquer la difficulté des ONG à collaborer dans la durée sur des régimes d'engagements différents pour créer des marges de manœuvre et obtenir un impact global plus fort sur la conservation. A ce titre la collaboration objective entre ONG collaboratives et ONG opposantes dans la réforme de la RSPO représente un phénomène riche d'enseignements, mais trop ponctuel pour engager les changements structurels nécessaires.

En conclusion, cette incapacité à tenir compte du local et l'aspiration à vouloir pérenniser les positions stratégiques au détriment de l'objectif affiché de conservation sont deux phénomènes structurants et stables dans le temps. Cette thèse a ainsi permis de dévoiler les ambiguïtés de la conservation de l'orang-outan de Sumatra, et plus largement des espèces charismatiques. Sous-couvert d'une action internationale de protection affichée comme emblématique, l'analyse de la réalité de la gouvernance de la conservation a démontré la double impasse qu'ont constituée successivement, d'abord, le recours à une conservation radicale des espèces supposée agir par la contrainte sur les communautés locales et, ensuite, la priorité accordée depuis les années 2000 à une régulation marchande de la biodiversité. Au nom de principes pourtant opposés, ces deux référentiels de conservation se sont trouvés

confrontés à un même déficit d'efficacité pour enrayer le déclin des populations d'orang-outan de Sumatra et à une justification commune de l'exclusion des communautés locales du jeu de la régulation.

La thèse a montré que les principales raisons de l'échec des politiques successives de conservation étaient moins à chercher dans un déficit de la gouvernance de l'Etat ou dans l'existence d'un secteur privé amoral, que dans la collusion objective entre les acteurs dominants du marché (multinationales et planteurs), de la société civile (ONG internationales), des scientifiques (communauté internationale des primatologues), de la communauté internationale (Nations Unies) et de l'Etat indonésien tant pour favoriser leur propre pérennité dans le système international de la conservation, que pour se soumettre aux injonctions du capitalisme international.

Quel avenir pour la conservation de l'orang-outan de Sumatra ?

Cette thèse a démontré que les associations de conservation jouent un rôle décisif dans le maintien du problème des pertes en habitat et du déclin des espèces charismatiques, en particulier celle de l'orang-outan de Sumatra. Améliorer l'impact de leurs actions sur le terrain nécessiterait de se préoccuper des limites qui ont été dévoilées dans cette thèse. Les voies d'amélioration portent sur trois points :

- 1) Une réforme de la gouvernance internationale de la conservation de la biodiversité, vers un référentiel de « développement local ».
- 2) Un repositionnement stratégique et une réflexion critique des ONG.
- 3) Un renforcement des connaissances scientifiques alternatives.

L'établissement des conventions internationales sur la biodiversité et leurs réunions périodiques se sont avérés utiles pour s'accorder sur l'importance globale de la dégradation de la biodiversité dans le monde et sur l'amplitude du déclin des populations des grands singes en particulier. Mais, les solutions proposées dans le cadre de ces forums, par leur nature généralisatrice et désincarnée, ne donnent pas de recette d'application concrète sur le terrain. Le passage du référentiel de « conservation radicale » au référentiel de « gestion des services écosystémiques » ne paraît pas comme une solution de nature à résoudre la crise de la conservation. L'approche centralisée et rationnelle qui prédomine dans cette logique gestionnaire fait la promotion d'une « pensée comptable »⁸ qui élimine toute compréhension du contexte local, et donc la capacité à agir dessus. Une alternative consisterait à partir de

⁸ HUFTY M. (Dir). La pensée comptable. Etat, néolibéralisme, nouvelle gestion publique. Genève, *Nouveaux cahiers de l'IUED*. 1999, 8.

cette réalité locale afin de construire l'agenda de conservation avec les communautés par rapport à leur propre réalité sociale et culturelle. La réintroduction du local permettrait aux communautés de redevenir des agents à part entière capables de définir les priorités de ce qu'il y a à protéger. La responsabilisation environnementale des acteurs locaux serait obtenue par l'adhésion à un récit culturel, porteur de sens et partagé⁹. Il s'agirait de créer, puis d'appliquer un référentiel de « développement local »¹⁰ dans sa triple dimension cognitive, normative et instrumentale.

Au niveau cognitif, ceci nécessite la revalorisation du savoir traditionnel/anthropologique local sur la gestion durable des forêts abritant les orangs-outans et de leurs populations. Au lieu de dénoncer constamment les pratiques locales détruisant la forêt, il conviendrait plutôt de reconnaître les coutumes ancestrales qui expliquent que les orangs-outans ont coexisté pacifiquement avec l'homme pendant des millénaires et jusqu'à présent. Ceci signifie aussi une connaissance produite et publiée par les Indonésiens dans leur langue, et non pas imposée par la science occidentale et leurs centres de recherches associés. Au niveau normatif, ceci passe par l'intégration systématique du contexte socio-économique local dans des actions de développement sur du long terme. Ceci signifie un travail étroit avec les communautés dans les différents secteurs liés au développement (économie, social, éducation ou droit) et pas seulement dans le secteur de la conservation.

Enfin, au niveau instrumental, cette révision demande la mise en place de mécanismes de redevabilité par rapport à des objectifs clairs de conservation entérinés et soutenus au niveau local. Deux types de mécanismes pourraient être institués : le premier par rapport au public au nord qui devrait pouvoir connaître l'impact exact de ses donations sur le terrain, le second par rapport aux populations locales bénéficiaires de l'aide, qui devraient être à la fois en mesure d'exiger des comptes sur l'argent investi « pour eux » sur leur territoire, mais aussi responsabilisées sur l'utilisation des fonds. Ces évaluations, nécessairement adossées à l'Etat, puisqu'il a une responsabilité finale en termes d'objectifs de conservation au niveau international, n'auraient pas une vocation de police cherchant à pointer les défaillances. Mais plutôt, elles garantiraient une responsabilité active permettant de garder - ou de rétablir - une certaine symétrie dans le rapport des forces en présence¹¹. Ces évaluations constitueraient aussi une source d'information cruciale pour améliorer les pratiques dans le temps, et donc

⁹ SALLES D. Environnement : la gouvernance par la responsabilité ? *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*. Novembre 2009, hors série 6.

¹⁰ Il ne s'agit en aucun cas d'une dévolution au local dont les dangers ont été déjà exposés, en particulier par le risque de captation de la ressource naturelle par l'élite locale (RUYSCHAERT D., SÉBASTIEN L., 2007).

¹¹ SABEL C., FUNG A., KARKKAINEN B. Beyond Backyard Environmentalism. How communities are quietly refashioning environmental regulation. *Boston Review. A political and literary forum*. 1999

pour obtenir graduellement des gains de conservation supplémentaires sur le terrain. Enfin, ces évaluations permettraient de suivre pas à pas les évolutions des programmes pour sensibiliser le public-cible du nord dans une démarche à long terme, ce qui aiderait à se soustraire au dictat de l'urgence.

La mise en œuvre effective d'un tel référentiel de « développement local » nécessite un repositionnement stratégique et une réflexion critique du rôle des ONG de conservation. Les ONG de conservation sont naturellement pensées comme œuvrant au bien commun par leur statut sans but lucratif et leur objectif général de conservation, comme si les besoins de fonds financiers étaient secondaires et l'objectif général évident. En réalité, cette thèse a montré que les ONG sont souvent prêtes à s'accommoder d'objectifs moindres afin de garder leur position dans le concert international de la conservation, ce qui leur permet en particulier d'accéder aux fonds nécessaires en déployant une rhétorique de l'urgence sur fonds de commerce scientifique. Il s'agit donc de sortir de ce cercle vicieux et de poser à plat le problème des objectifs et des moyens nécessaires. En ce sens, les organisations de conservation pourraient plus clairement exprimer des objectifs de conservation après qu'ils aient été avalisés et soutenus par les communautés locales. Ensuite, elles devraient définir les moyens, en particulier les moyens financiers, pour obtenir les objectifs fixés. Ce faisant, l'intérêt général ne devrait pas être l'apanage des associations, mais bien de toutes les « organisations d'intérêt général »¹² définies par rapport à leur objet social, qu'elles soient à but lucratif ou non.

Ensuite, ces organisations d'intérêt général (OIG) devraient se repositionner stratégiquement au service des communautés locales. Ceci signifie non seulement définir en commun les objectifs, mais surtout construire ensemble les moyens sur le long terme pour les atteindre. En terme organisationnel, cela passe par une relation systémique avec les communautés locales, ce qui inclut leurs participations statutaires dans les différents organes de décisions de l'OIG. En termes de programme d'action, ceci demande un travail systématique des OIGs pour aider les communautés locales à reconquérir le contrôle sur la gestion de leurs ressources naturelles, et en particulier de leurs forêts. Il conviendrait donc de rendre active cette alliance objective entre les ONG de conservation et les communautés locales sur les droits d'accès à la terre, qui sont actuellement accaparés par l'Etat central au nom du développement économique du pays.

¹² VERMES C. *Fundraising : un accord entre deux Mondes. Modélisation de la construction d'un accord entre organisations mécènes et organisations d'intérêt général*. Université Montpellier 3-Paul Valéry. Centre de recherche Montpellier Recherche en Management (MRM). Thèse en Sciences de Gestion. 2014.

Ce changement d'approche des OIGs pose un double défi. Le premier est que la conduite d'activités systémiques dans un contexte spécifique est beaucoup moins visible que le travail spectaculaire lié à la rhétorique de l'urgence pour capter le soutien financier et politique des populations du nord. Il s'agit alors d'établir des liens de confiance dans le long terme non seulement avec les communautés du Sud, mais aussi avec les soutiens du Nord, ce qui implique de rester « authentique »¹³ par rapport aux objectifs assignés au départ et aux attentes en terme d'intérêt général de la société au nord. Ceci exige d'accepter de se soumettre à l'évaluation des performances par sa population. Le second défi est que les organisations d'intérêt général doivent systématiquement se mettre en retrait, en prenant un rôle de facilitateur de processus. Ceci implique que les OIG de conservation devraient éviter de prendre les positions nodales de médiateurs entre le monde et la réalité locale pour imposer (domination simple ou de conservation radicale) ou suggérer (domination gestionnaire) une façon de concevoir la réalité. Les communautés locales doivent prendre directement la parole pour qu'elles-mêmes définissent leurs priorités et prennent position dans les forums, par exemple celles des conventions internationales. Ce second point comporte évidemment le grand risque que les revendications des communautés ne correspondent pas à celles des ONG de conservation.

Mais, c'est seulement à ce double prix, celui d'accepter de se soumettre à l'évaluation et celui de rendre la parole aux communautés locales, que l'on pourra obtenir des gains stabilisés sur le long terme dans ce monde polycentré, caractérisé par la tension (*stretching*) entre le local (où se réalise la destruction) et le global (où la conservation de l'orang-outan est affichée comme une priorité) et par la démultiplication des flux entre les deux¹⁴. Cette idée d'un référentiel de « développement local » qui redonnerait la parole aux communautés locales n'est pas foncièrement nouvelle¹⁵, ce qui l'est davantage, c'est son mode d'application pratique.

Enfin, il est nécessaire de renforcer la somme des connaissances scientifiques alternatives pour remettre la science occidentale dans son contexte, revaloriser les connaissances en socio-anthropologie locale et renforcer les acteurs locaux. Ceci suppose des recherches de deux types. Le premier consiste en des travaux de *Science Studies* pour interroger les productions de la science occidentale. La décomposition systématique des indicateurs et des modèles

¹³ Ibid.

¹⁴ GIDDENS A. *The Third Way*. Cambridge, Policy Press. 1999

¹⁵ BIERSCHENK T., BLUNDO G., JAFFRÉ Y., TIDJANI ALOU M. (dir.). *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*. Paris, Karthala-APAD. 2007.

permettrait de mettre en lumière les limites de cette science liées à l'Etat de la connaissance en biologie, des outils socio-techniques et des méthodes utilisées. Elle permettrait ainsi de replacer cette science dans son contexte historique en lui attribuant des limites claires d'application dans son contexte spécifique. Ceci devrait permettre d'éviter les dérives de son utilisation prescriptive sur laquelle s'adosse la logique gestionnaire, au service d'un libéralisme présenté comme la seule voie possible ou, du moins, la plus raisonnable. Le second type de recherche renvoie à des études socio- anthropologiques et historiques liées à la reconnaissance et à la revalorisation des modes de gouvernances traditionnels sur la gestion durable des forêts, qui expliquent que l'habitat de l'orang-outan de Sumatra et ses populations continuent d'exister encore aujourd'hui.

L'analyse du système traditionnel de gestion communautaire et du droit coutumier (*Adat*) qui a prédominé dans la Province d'Aceh jusqu'à l'indépendance de l'Indonésie conduirait à étudier la propriété - vue comme un faisceau de droits (d'usages, de tirer un revenu d'usage, de léguer l'usage, de transfert et d'hériter)¹⁶ - qui expliquerait en quoi le système coutumier a permis la gestion durable de l'habitat de l'orang-outan, et par conséquent la sauvegarde de cette espèce.

Comme déjà ébauché au chapitre IV, il existe deux tabous emblématiques touchant l'orang-outan de Sumatra, l'un interdit l'accès de l'habitat aux femmes et l'autre de tuer des orang-outans. La première règle pourrait s'expliquer comme l'interdiction de pratiquer l'agriculture et le ramassage du bois sur ces forêts (soit l'activité des femmes), car les terres seraient alors désignées comme impropres à ces activités. On peut considérer que dans le droit coutumier, l'orang-outan représente un indicateur de conditions pédologiques inappropriées pour l'agriculture. Une étude¹⁷ recoupant la distribution des orang-outans de Sumatra et le profil pédoclimatique montre que seul 1% du sol de l'habitat de l'orang-outan serait propice au développement agricole (13% avec une quantité importante de fertilisants). Ceci suggère que les interdictions liées à la gouvernance coutumière ont une signification agronomique pertinente. Une telle étude permettrait non seulement de revaloriser les connaissances locales, mais elle servirait également à fonder un argumentaire pour assurer une collaboration objective entre ONG et communautés locales et pour réclamer de l'Etat central le contrôle sur la gestion de ces terres par les communautés locales. Une seconde approche consisterait à analyser le passage d'une société de « possession » qui caractérise la société coutumière à une

¹⁶ SCHLAGER E., OSTRÖM E. Property-Rights Regimes and Natural Resources: A Conceptual Analysis. *Land Economics*. 1992, 68 (3), p.249-262

¹⁷ "The Sumatra Orangutan and Human Well-being" écrit en 2010 par la Fondation PanEco pour le PNUE, mais non publié.

société de « droit » qui caractérise le capitalisme à travers l'octroi de titres de propriétés au bénéfice des planteurs et aux dépens des communautés locales dépossédées de leurs usages coutumiers. La mise en perspective de ces deux approches permettrait sans aucun doute d'ouvrir des pistes fructueuses pour éclairer les conditions d'une appropriation locale de la conservation.